

Prêt CEDIES

Après le lycée un nouveau monde s'ouvre à vous :
pensez au prêt CEDIES !



Si vous décidez de poursuivre des études supérieures, les aides financières CEDIES, sous forme de bourse et prêt étudiant, vous garantissent une certaine autonomie financière pour que vous puissiez vous concentrer sur vos études.

Les aides financières CEDIES se composent de :

- › bourse de base ;
- › bourse de mobilité (si vous faites vos études à l'étranger et payez un loyer) ;
- › bourse familiale (si d'autres enfants du ménage font des études supérieures) ;
- › bourse sur critères sociaux (dépendant du revenu imposable du ménage) ;
- › remboursement des frais d'inscription (dépassant un forfait de EUR 100, max. EUR 3.700), moitié sous forme de bourse, moitié sous forme de prêt ;
- › **prêt étudiant à un taux de 2% maximum garanti par l'État.**

Sur simple présentation de votre confirmation d'accord, émises par le CEDIES, nous créditons le montant du prêt CEDIES sur votre compte courant Spuerkeess.

Tout savoir sur la procédure de demande, les conditions d'octroi et faire une simulation : www.cedies.lu

Prêt Unif

Financez les études supérieures de votre choix !

Avec le package Axxess Study, vous pouvez demander en complément du prêt CEDIES un prêt études Unif.

Vos avantages :

- › conditions de faveur ;
- › indépendance financière supplémentaire ;
- › plus de liberté dans le choix de vos études.

Pour plus d'informations, contactez votre agence Spuerkeess ou consultez www.axxess.lu